



2016-08  
207

**01 - OUVERTURE DE SÉANCE**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,  
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 24 août 2016 à 20:00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand  
Siège #2 - Bruno Montminy  
Siège #3 - Patricia St-Hilaire  
Siège #4 - Carole Dubois  
Siège #5 - Jessy Grondin

Sont absents à cette séance :

Siège #6 - Claude Blais

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE SÉANCE**

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance, à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**02 - MOT DU MAIRE**

**03 - MOT DE LA DIRECTRICE**

**04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2016-08  
208**

**05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 01 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 02 - MOT DU MAIRE**
- 03 - MOT DE LA DIRECTRICE**
- 04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 06 - LOISIRS**
  - 06.01 - Réfrigérant - Centre récréatif**
  - 06.02 - Tournoi de golf - AQAIRS**
  - 06.03 - Contrat - Monroy Inc. (Slush Puppie)**
  - 06.04 - Implantation - Cuisines collectives**
- 07 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS**
  - 07.01 - Promesse de vente - Immeuble situé au 165, rue O'Hurley (Desjardins)**
  - 07.02 - Octroi - Réparation de la toiture du 171, rue O'Hurley**
  - 07.03 - Mise en place du réseau - CPE Joli Bois**
- 08 - RESSOURCES HUMAINES**
  - 08.01 - Embauche saisonnier au restaurant du Centre récréatif**
- 09 - CONTENTIEUX**
  - 09.01 - Avis de motion - REG 511-16 / Éthique et déontologie pour les élus**
- 10 - VARIA**
- 11 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Flamand, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**06 - LOISIRS**

**2016-08  
209**

**06.01 - Réfrigérant - Centre récréatif**

Reporté à une séance ultérieure. Manque un complément d'information

**2016-08  
210**

**06.02 - Tournoi de golf - AQAIRS**

Attendu que, la municipalité participe annuellement à cette activité depuis plusieurs années et que le budget en a été prévu en début d'année 2016;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Michel Flamand

Que, le Conseil municipal participera le 16 septembre prochain au tournoi de golf de l'AQAIRS;

Que, la dépense de 380 \$ toutes taxes incluses soit imputée au poste budgétaire 02.701.30.494

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-08  
211**

**06.03 - Contrat - Monroy Inc. (Slush Puppie)**

Attendu que, nous avons reçu la proposition de Monroy Inc. pour la saison 2016-2017 pour la fourniture de « Slush Puppie »;

Attendu que, Monroy Inc. est fournisseur exclusif du produit sur notre territoire;

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, la directrice générale soit autorisée à signer le contrat pour la saison 2016-2017 et en autorise l'extension pour les années subséquentes si les prix et les produits demeurent satisfaisante pour l'organisation municipale.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-08  
212**

**06.04 - Implantation - Cuisines collectives**

Attendu que, nous avons reçu une demande pour la location de la salle municipale pour l'implantation d'une activité « Cuisines collectives » et que les responsables souhaitent profiter des récoltes en débutant au mois de septembre;

Attendu que, le but premier de cet organisme est la prise en charge de l'autonomie alimentaire et l'entraide et qu'il cadre bien dans les objectifs de MADA-Familles;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, la municipalité de Saint-Gilles souhaite soutenir et encourage ce genre d'initiative;

Que, le directeur des loisirs soit autorisé à signer un contrat de location au coût de 50.00 \$ taxes incluses par journée d'activité pour un projet pilote de six mois et que le revenu soit appliqué au code budgétaire 01.234.79.005. Le Conseil municipal révisera son orientation selon la fréquentation et le déroulement de l'activité;

Qu'il soit inscrit au contrat de location que la conciergerie de cette activité doit être produite par l'organisme et que si des contraintes obligent (exemple:funérailles) la municipalité à occuper les locaux, l'organisme devra déplacer son activité sur une autre plage horaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**07 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS**

**2016-08  
213**

**07.01 - Promesse de vente - Immeuble situé au 165, rue O'Hurley (Desjardins)**

Considérant que, nous avons signé une entente de principe le 14 juin 2016 sous la résolution 2016-06-155;

Considérant que, Desjardins nous transmet une promesse de vente qui tient compte des considérations demandées à l'entente de principe par la municipalité;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Robert Samson

Que, le Conseil municipal, suite à l'étude du projet déposé, autorise M. le Maire, Robert Samson ainsi que Mme Sandra Bélanger, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité la promesse de vente à intervenir, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-08  
214**

#### **07.02 - Octroi - Réparation de la toiture du 171, rue O'Hurley**

Considérant que, le Conseil municipal suite à la volonté citoyenne souhaite garder l'immeuble situé au 171, rue O'Hurley;

Considérant que, des organismes ont démontré un intérêt à s'installer à moindre coût dans les locaux;

Considérant que, nous avons réservé un montant de 10 000 \$ pour la démolition de l'immeuble;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil municipal, suite à l'étude des soumissions, octroie la réfection de la toiture du 171, rue O'Hurley à la compagnie Les Constructions Sylvain Marcoux Inc. au coût de 8190 \$ plus taxes si applicables et que les coûts soient imputés au poste budgétaire 23.03.007.722.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-08  
215**

#### **07.03 - Mise en place du réseau - CPE Joli Bois**

Considérant que, la municipalité est un partenaire dans la relocalisation du CPE Joli Bois et qu'elle s'est engagée à fournir les services d'aqueduc et d'égouts par la résolution 2015-05-112;

Considérant que, nous avons présenté aux membres du Conseil des soumissions pour les matériaux;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Michel Flamand

Que, le Conseil municipal mandate le directeur des Travaux publics à produire les travaux de mise en place du réseau pour un montant maximal de 20 000 \$ incluant les taxes applicables;

Que, le CPE Joli Bois assumera les frais reliés à la mise en place de l'égout pluvial (fourniture et installation);

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **08 - RESSOURCES HUMAINES**

**2016-08  
216**

### **08.01 - Embauche saisonnier au restaurant du Centre récréatif**

Considérant que, nous avons transmis une offre d'emploi dans le journal "Le Courant" pour le restaurant du Centre récréatif;

Considérant que, le Centre récréatif ouvrira ses portes le 12 septembre prochain;

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le Conseil municipal accepte la candidature de Mme Maude Lambert et Mme Marisol Lambert pour la saison 2016-2017;

Que, les conditions salariales soient celles en vigueur à ce poste;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **09 - CONTENTIEUX**

**2016-08  
217**

### **09.01 - Avis de motion - REG 511-16 / Éthique et déontologie pour les élus**

Avis de motion est donné par M. Robert Samson

Que, à une séance ultérieure, suite au projet de loi 83 (L.Q. 2016, c. 17), le Conseil municipal adoptera le règlement 511-16 qui abrogera le règlement 470-14.

## **10 - VARIA**

Aucun sujet

## **11 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2016-08  
218**

## **12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 21:03.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

---

Robert Samson, maire

---

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière

